

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022 A 18 H 00

EN MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

00001 – Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 17 mars 2022

DEL22-020 à DEL22-028 - Vote comptes de gestion 2021, comptes administratifs 2021, affectation des résultats 2021 :

- Ville
- ZAC de Ferro-Lèbres
- ZAC de Quéfets

DEL22-029, DEL22-030 et DEL22-031 – Budgets Primitifs Ville, ZAC de Quéfets et de Ferro-Lèbres

DEL22-032 - Taux communaux 2022 (FB & FNB)

DEL22-033 - AP-CP 2022

DEL22-034 - Tarifs communaux 2022 - 2023

DEL22-035 - Subventions aux associations et conventions d'objectifs et de moyens (subventions>23 000€)

DEL22-036 - Subventions 2022 : Atlas de la biodiversité communale

DEL22-037 - Exonération TLPE sur mobilier urbain

DEL22-038 - Rapport décisions municipales diverses, engagements contractuels et financiers et marches à procédure adaptée

DEL22-039 - Tableau des emplois et des effectifs - création du poste de directeur de projet transition écologique et du poste de directeur marchés publics, juridique, achats

DEL22-040 - Recours aux contractuels sur emplois permanents et non-permanents

DEL22-041 - Comité Social Territorial

DEL22-042 - Rémunération élections

DEL22-043 - Dégrèvements salles municipales année 2021

DEL22-044 - SDEHG : Rénovation de l'éclairage public de la Rue Pasteur (tranche 2) suite à l'APS sous-estimé par le SDEHG (en remplacement de la délibération adoptée en conseil municipal du 14 octobre 2020)